

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00788

Numéro SIREN : 672 006 483

Nom ou dénomination : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2022 sous le numéro de dépôt 660

PricewaterhouseCoopers Audit

Société par actions simplifiée au capital de 2 510 460 euros

Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine

RCS : Nanterre B 672 006 483

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social couvrant la période du
1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSEIL - FRANCE INTERNATIONAL

Siège Social : 11, rue des Laitières – 94300 VINCENNES

Tél : 01 43 74 39 91 - E. Mail : contact@ac-fi.eu

Société à Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 555.000 €
Membre de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Région Parisienne
RCS : Paris 797 426 228

PricewaterhouseCoopers Audit

Société par actions simplifiée au capital de 2 510 460 euros

Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine

RCS : Nanterre B 672 006 483

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social couvrant la période du
1er juillet 2020 au 30 juin 2021

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **PricewaterhouseCoopers Audit** relatif à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

V- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

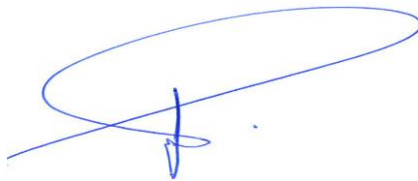
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 29 novembre 2021.

Le Commissaire aux Comptes

Audit Conseil – France International
Soufian MALIK

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a small flourish at the bottom.

2021

COMPTES ANNUELS
SAS PRICEWATERHOUSECOOPERS
AUDIT
EXERCICE CLOS LE 30/06/2021

I. BILAN AU 30/06/2021

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 730 759	1 635 364	95 395	184 718
Fonds commercial	13 845 697		13 845 697	13 845 697
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	7 564 865	3 595 963	3 968 903	3 561 163
Immobilisations en cours	1 731 920		1 731 920	8 401
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	8 786 049		8 786 049	10 489 023
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	10 276		10 276	71 839
Autres immobilisations financières	251 884		251 884	141 887
ACTIF IMMOBILISE	33 921 450	5 231 327	28 690 123	28 302 730
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	59 738 107		59 738 107	105 108 093
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	267 091		267 091	251 662
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	70 605 989	3 808 482	66 797 508	71 814 886
Autres créances	37 545 779		37 545 779	29 335 059
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	9 916 929		9 916 929	10 804 259
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 559 533		4 559 533	3 975 925
ACTIF CIRCULANT	182 633 429	3 808 482	178 824 947	221 289 883
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	8 973		8 973	10 745
TOTAL GENERAL	216 563 852	9 039 809	207 524 043	249 603 357

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 2 510 460)	2 510 460	2 510 460
Primes d'émission, de fusion, d'apport	169 898	169 898
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	251 046	251 046
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	945 067	945 067
Report à nouveau	293 825	2 189 772
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 399 379	-1 895 947
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 770 916	4 170 295
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	385 783	745 245
Provisions pour charges	398 521	258 063
PROVISIONS	784 304	1 003 308
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 758 150	3 975 090
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	39 711	39 712
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 496 272	37 212 103
Dettes fiscales et sociales	50 917 586	48 281 118
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 429	2 514
Autres dettes	4 503 804	28 886 316
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	87 241 433	126 016 513
DETTES	204 961 384	244 413 365
Ecart de conversion passif	7 438	16 389
TOTAL GENERAL	207 524 043	249 603 357

II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2021

Rubriques	France	Exercice 2021 Exportation	Total	Exercice 2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	403 598 081	2 935 610	406 533 690	378 360 908
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	403 598 081	2 935 610	406 533 690	378 360 908
Production stockée			-45 369 986	-3 281 261
Production immobilisée				27 900
Subventions d'exploitation			335 187	4 260
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			6 297 151	5 491 173
Autres produits			120 238	187 217
PRODUITS D'EXPLOITATION			367 916 280	380 790 197
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			205 749 804	222 702 616
Impôts, taxes et versements assimilés			8 310 996	7 910 336
Salaires et traitements			93 575 307	91 095 753
Charges sociales			41 254 147	40 184 257
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			814 317	802 074
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 808 482	4 624 088
Dotations aux provisions				
Autres charges			13 385 129	15 543 582
CHARGES D'EXPLOITATION			366 898 181	382 862 705
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 018 099	-2 072 508
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré			17 071	21 482
PRODUITS FINANCIERS			96 411	229 584
Produits financiers de participations			138 177	183 131
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			4 861	3 155
Autres intérêts et produits assimilés			-98 791	22 722
Reprises sur provisions et transferts de charges			10 745	13 760
Différences positives de change			41 419	6 816
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			474 760	123 752
Dotations financières aux amortissements et provisions			47 931	10 745
Intérêts et charges assimilées			158 254	-28 096
Différences négatives de change			268 575	141 104
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-378 350	105 832
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			622 679	-1 988 157
PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 871 990	2 142 325
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			470 137	192 104
Produits exceptionnels sur opérations en capital			727 352	60 439
Reprises sur provisions et transferts de charges			674 500	1 889 782
CHARGES EXCEPTIONNELLES			3 637 360	1 019 219
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			102 609	34 201
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3 054 842	255 518
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			479 909	729 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-1 765 370	1 123 106
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			662 307	708 139
Impôts sur les bénéfices			594 380	322 757
TOTAL DES PRODUITS			369 884 680	383 162 106
TOTAL DES CHARGES			372 284 059	385 058 053
BENEFICE OU PERTE			-2 399 379	-1 895 947

III. ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.8. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	15
1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PROVISIONS REGLEMENTEES.....	16
2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES	8	3.10. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	17
2.1 PRINCIPES COMPTABLES	8	3.11. CHARGES A PAYER.....	18
2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	8	3.12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	18
2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9	4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	19
2.4 EN-COURS	9	4.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	19
2.5 CREANCES.....	9	4.2. RESULTAT FINANCIER	19
2.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	9	4.3. OPERATIONS EN COMMUN	20
2.6 PROVISIONS.....	9	4.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	20
2.7 DETTES	9	4.5. PARTICIPATION DE L'EXERCICE	20
2.8 OPERATIONS EN DEVISES	10	4.6. IMPOT SUR LES BENEFICES.....	21
3. NOTES SUR LE BILAN.....	11	5. AUTRES INFORMATIONS	22
3.1. IMMOBILISATIONS.....	11	5.1 DETAIL DES FILIALES ET PARTICIPATION	22
3.2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	12	5.2 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	22
3.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	13	5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE D'INTEGRATION FISCALE	22
3.4. CREANCES ET DEPRECIATIONS DES COMPTES CLIENTS.....	14	5.4 EFFECTIFS	23
3.5. PRODUITS A RECEVOIR	14	5.5 ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	23
3.6. COMPTES DE REGULARISATION.....	15	5.1.1. <i>Engagements Financiers donnés</i>	<i>23</i>
3.7. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	15	5.1.2. <i>Autres engagements donnés</i>	<i>24</i>

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/07/2020 au 30/06/2021 soit une durée de 12 mois.

L'épidémie de Covid-19 a affecté l'activité de l'entreprise sur le premier semestre de l'exercice 2021. Des mesures ont été engagées pour faire face aux impacts de la crise sanitaire dans la continuité de ce qui avait déjà été mis en place sur l'exercice précédent

La société PricewaterhouseCoopers Audit cède en date du 30 juin 2021 les titres de la société PwC Entrepreneurs Commissariat Aux Comptes ainsi que ceux de la société PricewaterhouseCoopers Services France.

PricewaterhouseCoopers Audit fait l'objet de poursuites disciplinaires par le H3C (l'autorité de supervision de la profession de commissaire aux comptes) par suite d'une enquête diligentée par cette autorité sur l'audit du groupe Agripole.

La groupe Agripole a fait l'objet d'une fraude importante, organisée par la dirigeante en collusion avec son équipe de direction, qui a été révélée au lendemain du décès de celle-ci en novembre 2016 par des membres de cette même équipe de direction. Le groupe a ensuite été placé en liquidation judiciaire, la majorité des actifs a alors été reprise par des industriels du secteur en ayant permis le maintien des emplois.

PricewaterhouseCoopers Audit avait été nommé co-commissaire aux comptes du groupe Agripole pour l'exercice 2015, aux côtés de Mazars. PricewaterhouseCoopers Entreprises puis successivement PricewaterhouseCoopers Audit étaient également co-commissaires aux comptes de deux filiales, Madrange et Géo, depuis leur rachat en 2011 par le groupe Agripole.

Le H3C a rendu sa décision de sanction le 19 février 2021 et a prononcé un blâme à l'égard PricewaterhouseCoopers Audit et une sanction pécuniaire d'un montant de 50.000 euros. PricewaterhouseCoopers Audit a porté recours au conseil d'état contre cette décision.

Une procédure au civil ainsi qu'une procédure pénale sont également en cours.

PwC est confiant dans ses arguments à faire valoir dans l'ensemble des procédures en cours.

2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable Général et dans le respect des principes comptables généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos le 30 juin 2021 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué du coût d'achat et des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles comprend les frais d'acquisition d'immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

Immobilisations	Durée d'utilisation
Logiciels	1 à 5 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	3 ans

2.3 Immobilisations financières

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée.

La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.4 En-cours

Les en-cours de production de services correspondent aux prestations effectuées et non encore facturées. Ils sont valorisés à leur valeur probable de réalisation.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement appréciés par les associés responsables sur la base de leur ancienneté.

2.5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.6 Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

2.7 Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

2.8 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/06/2021
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	15 584 417			7 960	15 576 457
Total 1 Incorporelles (1)	15 584 417	0	0	7 960	15 576 457
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	5 597 579	8 471 594		8 950 956	5 118 217
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 615 827	3 980 741		4 149 921	2 446 648
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	8 401	3 580 459		1 856 940	1 731 920
Total 2 Corporelles (2)	8 221 807	16 032 794	0	14 957 817	9 296 785
Participation	10 489 023			1 702 975	8 786 049
Prêts et autres immobilisations financières	213 727	337 377		288 944	262 160
Total 3 Financières (3)	10 702 750	337 377	0	1 991 919	9 048 209
TOTAL	34 508 974	16 370 171	0	16 957 696	33 921 451

Les prêts et autres immobilisations financières sont constituées de :

- prêts 1 % construction pour un montant de 10.274 euros
- dépôts et cautionnements pour un montant de 251.884 euros.
- prêts & intérêts aux personnels pour un montant de 2 euros.

Au 30 juin 2021, des fonds commerciaux figurent à l'actif de la société pour un montant de 13 845 697 €.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel.

Le test de dépréciation mis en œuvre n'a pas mis en évidence la nécessité de constater de dépréciation à la clôture de l'exercice.

3.2. Amortissements et dépréciations

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/06/2021
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 554 001	89 323	7 960	1 635 364
Total 1	1 554 001	89 323	7 960	1 635 364
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	2 758 003	446 305	760 900	2 443 409
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	673 309		510 996	162 313
Matériel de bureau informatique, mobilier	1 220 929	148 988	379 678	990 240
Emballages récupérables et divers				
Total 2	4 652 243	595 294	1 651 574	3 595 962
Participation				
Prêts et autres immobilisations financiers				
Total 3	0	0	0	0
TOTAL	6 206 244	684 617	1 659 534	5 231 327

3.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 112 973 462 € en valeur brute au 30/06/2021 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	262 160	10 276	251 884
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 276	10 276	
Autres immobilisations financières	251 884		251 884
ACTIF CIRCULANT :	112 711 303	112 711 303	0
Clients	67 188 937	67 188 937	
Clients douteux	3 417 053	3 417 053	
Personnel et comptes rattachés	21 086	21 086	
Organismes sociaux	1 099 587	1 099 587	
Etat : impôts et taxes diverses	11 885 243	11 885 243	
Groupe et associés	4 400 588	4 400 588	
Débiteurs divers	20 139 276	20 139 276	
Charges constatées d'avance	4 559 533	4 559 533	
TOTAL	112 973 463	112 721 579	251 884
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

3.4. Créances et dépréciations des comptes clients

CREANCES	Début d'exercice	Augmentation de l'exercice.	Diminution de l'exercice	Net 30/06/2021
Dépréciation Clients	4 624 088	3 808 482	4 624 088	3 808 482
Autres créances				
Immobilisations				
TOTAL	4 624 088	3 808 482	4 624 088	3 808 482

Toutes les créances comprises entre 181 et 270 jours sont dépréciées à 50% et les créances supérieures à 270 jours à 100%.

Les créances sur d'autres sociétés du réseau PwC en France ne font l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où elles ne présentent aucun risque d'irrécouvrabilité.

Des dépréciations spécifiques peuvent être enregistrées en complément.

3.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020
Clients facture à établir	3 783 793	3 153 086
Indemnités journalières de sécurité sociale	831 729	626 424
Remboursement - Assurance	554 542	876 545
Indemnités à recevoir de l'Etat		10 063
Fournisseurs avoir à obtenir	59 126	58 176
TOTAL	5 229 190	4 724 294

3.6. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 4 559 533 €.

Chiffres exprimés en euros	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance	197 028		
Sous traitance	1 716 000		
Loyers payés - Location simple	733 623		
Charges locatives et taxes foncières	157 148		
Cotisations professionnelles	1 734 591		
Gardiennage	885		
Location matériel de reprographie	646		
Autres charges	2 811		
Maintenance informatique	16 800		
TOTAL	4 559 532		

3.7. Composition du capital social

PricewaterhouseCoopers Audit est une Société par Actions Simplifiées, dont le capital social est composé de 54 000 actions d'une valeur nominale de 46,49 euros et détenue à hauteur de 99,73% par PwC Audit. Le capital est entièrement libéré

3.8. Variation des Capitaux propres

Variation des capitaux propres	Début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Autres affectations	Résultat de l'exercice	Fin de l'exercice
Capital Social	2 510 460				2 510 460
Primes d'émission, de fusion et d'apport...	169 898				169 898
Réserve légale	251 046				251 046
Autres réserves	945 067				945 067
Report à nouveau	2 189 772	-1 895 947			293 825
Résultat	-1 895 947	1 895 947		-2 399 379	-2 399 379
Dividendes					
TOTAL	15 508 538	0	0	-2 399 379	1 770 917

Affectation des résultats de l'exercice 2020 :

Les comptes de l'exercice 2020 ont fait apparaître un résultat de -1 895 947 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affecté en report à nouveau.

3.9. Provisions pour risques et charges et provisions réglementées

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2020	Dotations	Reprises	Au 30/06/2021
Provisions pour litige prud'homal	734 500	243 000	734 500	243 000
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour pensions et obligations similaires	243063			243063
Autres provisions pour risques et charges	15000	289 268	15000	289268
Provisions pour pertes de change	10 745	8 973	10 745	8 973
TOTAL	1 003 307	541 240	760 244	784 303

3.10. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	9 530	9 530		
à plus d'1 an à l'origine	2 748 620	1 485 967	1 262 652	
Emprunts et dettes financières divers	39 711	14 076	25 634	
Fournisseurs et comptes rattachés	59 496 272	59 496 272		
Personnel et comptes rattachés	21 428 818	21 428 818		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 497 575	15 497 575		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	13 173 284	13 173 284		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	817 909	817 909		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 429	4 429		
Groupe et associés	59 586	59 586		
Autres dettes	4 444 217	4 444 217		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	87 241 433	87 241 433		
TOTAL	562 859 535	558 328 350	4 531 184	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 493 800			

3.11. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Dettes Fournisseurs	13 526 333	10 351 895
Dettes fiscales et sociales	30 227 810	23 992 152
Charges diverses	659 383	689 806
Provision pour participation	662 307	702 944
DETTES	45 075 833	35 736 797

3.12. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 87 241 433 € à la clôture. Ils correspondent aux acomptes émis pour les missions dont la réalisation n'est pas terminée à la date de clôture.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2021 CEE + Export	Total	Exercice 2020 Total
Production vendue de services	386 197 145	20 336 544	406 533 690	378 360 908
Dont honoraires	381 731 318	20 336 544	381 731 318	349 908 068
Dont prestations	4 465 827		24 802 372	28 452 841
Chiffre d'affaires	386 197 145	20 336 544	406 533 690	378 360 909
%	99,28 %	0,72 %	100,00 %	

4.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -378 350 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS	96 411	229 584
Autres produits de participations	138 177	183 131
Intérêts intercompagnies		
Autres intérêts et produits assimilés	-98 791	22 722
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 861	3 155
Reprises sur provisions pour pertes de change	10 745	13 760
Différences positives de change	41 419	6 816
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	474 760	123 753
Dotations aux provisions pour pertes de change	47 931	10 745
Intérêts et charges assimilées	158 254	-28 096
Intérêts intercompagnies		
Différences négatives de change	268 575	141 104
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-378 349	105 832

4.3. Opérations en commun

Les opérations en commun concernant : la quote part de perte comptable de PWC AUDIT GIE au 30 juin 2021 enregistrée à hauteur de 17 071 euros

4.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -1 765 370 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 871 990	2 142 325
Produits divers	470 137	192 104
Produits exceptionnels divers	727 353	60 438
Transferts de charges exceptionnelles		595
Reprise provision sur autre litige	674 500	1 128 472
Provision prudhommes		760 715
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 637 360	1 019 219
Charges diverses	1 111 131	132 631
Indemnités transactionnels personnels	240 737	122 887
Charges sur exercices antérieurs	102 261	20 109
Dotations exceptionnels des immobilisations	61 598	
Dotations sur provision IJSS	133 810	
Cession des titres FR07 et FR29	1 702 975	
Dotations sur litiges prud'homaux	284 500	729 500
Pénalités	348	14 091
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 765 370	1 123 106

4.5. Participation de l'exercice

Les résultats de l'exercice ont permis de constater un montant au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de 662 307 €

4.6. Impôt sur les bénéfices

Ventilation d'impôts sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Impôts	Imputation du crédit d'impôt	Résultat après impôt (en €)
Résultat courant	622 678	-656 204	179 698	146 172
Résultat exceptionnel et participation des salariés	-2 427 676	- 117 874		-2 545 550
Résultat comptable	-1 804 998	-774 078	179 698	- 2 399 378

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Détail des filiales et participation

Dénomination	Capital	QP détenue	Valeur brute des titres	Prêts et avances	CA
Siège Social	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette des titres	Cautions	Résultat Comptable
Filiales à + de 50%					
PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES 63 rue de Villiers 92200 NEUILLY SUR SEINE	78 000 3 033 394	99,93%	5 107 117 5 107 117		35 224 512 - 9 818 721
PRICEWATERHOUSECOOPERS France 63 rue de Villiers 92200 NEUILLY SUR SEINE	86 000 136 249	99,96%	84 204 84 204		454 065 17 259
Participation (entre 10 et 50%)					

5.2 Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PwC Audit 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine.

Les états financiers des comptes consolidés peuvent être consultés à cette même adresse.

5.3 Identité de la société mère d'intégration fiscale

Le résultat fiscal de la société PricewaterhouseCoopers Audit, conformément à la convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} juillet 2012, a été intégré dans le résultat fiscal groupe au sein de PwC Audit SAS – 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine.

5.4 Effectifs

Sur l'année fiscale 2021, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2021	Effectif
Cadres	1 442
Non Cadres	350
TOTAL	1 792

5.5 Engagements financiers

5.1.1. Engagements Financiers donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions fondation - Fondation PWC	157 500	157 500		
Cautions Baux Cautions locaux Marseille	82 792		82 792	
Cautions locaux Lille	71 551	71 551		
Cautions locaux Strasbourg	37 009	37 009		
Cautions locaux Rennes	42 889			42 889
Cautions locaux Toulouse	22 056		22 056	
Cautions locaux Lyon	227 458			227 458
Cautions locaux Lyon	28 927			28 927
	677 184	266 060	104 8480	299 2740

La société PricewaterhouseCoopers Audit membre de PricewaterhouseCoopers GIE, est tenue par les engagements donnés par le GIE au titre des cautions relatives au loyer.

Ces engagements, calculés au prorata de sa participation au capital du Groupement s'élèvent à :

- 41 180 euros pour Crystal Park.
- 3 313 euros pour Vatimesnil.
- 6 014 euros pour PB5.

5.1.2. Autres engagements donnés

Retraite

Compte tenu de l'ancienneté du personnel de la société, ainsi que du taux de rotation élevé de ce personnel, les engagements en matière de retraite (indemnité de fin de carrière) ne peuvent représenter un montant significatif.

Yourcegid
Solutions de gestion

SAS PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
63 Rue rue de Villiers

92200 NEUILLY SUR SEINE
FRANCE

Tel :

@ :

PricewaterhouseCoopers Audit
Société par actions simplifiée au capital de 2 510 460 euros
Siège Social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine
RCS Nanterre 672 006 483

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 13 DECEMBRE 2021**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et approuvé les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021 qui font ressortir une perte de 2 399 379 euros, décide d'affecter ce montant au poste report à nouveau qui de 293 825 euros sera ramené à (2 105 554) euros.

Conformément à la loi, la Société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

- 2017/2018 : néant
- 2018/2019 : 540 000 euros, soit un dividende de 10 euros par action, étant précisé que, pour ceux des actionnaires pouvant en bénéficier, ce dividende par action est éligible en totalité au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17,2 % de prélèvements sociaux et 12,8 % de prélèvement forfaitaire visé à l'article 117 quater du Code général des impôts) ou, sur option du bénéficiaire, à l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec bénéfice de l'abattement de 40 % visé à l'article 158 au 3-2° du Code général des impôts.
- 2019/2020 : néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

Emmanuel Benoist

Président

DocuSigned by:
 Emmanuel Benoist
F38C18B1D47E454...